



Conseil Général
1513 Hermenches

Extrait de Procès-verbal

Séance : 17 juin 2026
Présidence : Danalet Jean-Luc
Objet : Rétribution du Syndic, des Municipaux et du personnel communal - législature 2026 – 2031

Le Conseil Général d'Hermenches

- vu le préavis municipal no. 05-2026 concernant la rétribution du Syndic, des Municipaux et du personnel communal,
- ouï le rapport de la commission nommée pour cet objet,
- considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour

ACCEPTE

à main levée et à la majorité des membres présents

1. d'accepter la rétribution du Syndic, des Municipaux et du personnel communal tel que présenté pour la législature 2026 – 2031.

Ainsi délibéré en séance du 17 juin 2026.

Conseil général d'Hermenches

Jean-Luc Danalet
Président



Estelle Bornozy
Secrétaire